



MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

Envoyé en préfecture le 29/11/2021

Reçu en préfecture le 29/11/2021

Affiché le

ID : 095-219500543-20211127-45_2021-DE

EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°45

DATE DE LA CONVOCATION 22/11/2021	L'an deux mille vingt et un Le vingt-sept novembre à neuf heures et quinze minutes
DATE D’AFFICHAGE AU PUBLIC 22/11/2021	Le conseil municipal régulièrement et légalement convoqué s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. BAZOT Ludovic, maire de la commune
NOMBRE DE CONSEILLERS En exercice : 10 Présents : 9 Absents représentés : 0 Votants : 9	Étaient présents : Alain PIGEONNIER - Elizabeth DUFOUR - Laurent RONDEAU - Isabelle ROBERT - José MATIAS CARVALHO DE MOURA - Patricia BAZOT - Olivier MAUGER– Olivier FLIGNY Absents représentés : Néant Absent : Sylvain GUICHARD Secrétaire de séance : Monsieur Olivier MAUGER Le quorum étant atteint durant toute la délibération
DÉLIBÉRATION N°45 OBJET : Délibération de principe autorisant le recrutement d’agents contractuels de remplacement	L’assemblée délibérante ; Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ; Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-1 ; Vu la loi de la Transformation de la Fonction Publique du 06 août 2019 Considérant que les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d’agents contractuels indisponibles ; Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au vote à main levée à la demande de la majorité des conseillers : DECIDE à l’unanimité d’autoriser Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par la loi de la Transformation de la Fonction Publique du 06 août 2019 précitée pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles.

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :
Grande Rue Prolongée
95750 LE BELLAY-EN-VEXIN
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : mairie@lebellayenvexin.com
Site : www.lebellayenvexin.fr
Jours & horaires : du lundi au jeudi 9h à 13h (fermé mercredi)
Vendredi 14h à 19h Permanence élu : samedi de 10h à 11h30



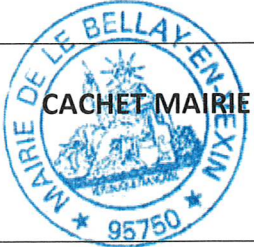
Envoyé en préfecture le 29/11/2021

Reçu en préfecture le 29/11/2021

Affiché le

ID : 095-219500543-20211127-45_2021-DE

Il sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil.



Fait à le BELLAY EN VEXIN, le 27 novembre 2021

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,


Ludovic BAZOT